

L'Agenda 2030 dans les Villes Africaines



En 2016, le Conseil international des sciences (ISC) s'est associé au Réseau des académies africaines des sciences (NASAC) dans un projet intitulé « Leading Integrated Research for Agenda 2030 in Africa programme »

(LIRA2030). L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) assure le financement de ce projet. L'ISC, le NASAC et l'ASDI ont conjointement publié un rapport intitulé [«Advancing the 2030 Agenda in African cities through knowledge co-production »](#).

Le rapport reconnaît le rôle essentiel que jouent les villes dans la transformation vers le développement durable. Il cite les ODD au regard de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, de l'Accord de Paris sur le changement climatique et du Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe et le nouvel Agenda urbain. Les principales leçons de ce rapport portent sur la production et coproduction de connaissances et sur la nécessité de réaliser le plein potentiel du processus de coproduction de connaissances. Le rapport recommande donc de renforcer les capacités de la prochaine génération d'universitaires sur ce point. L'investissement dans la recherche et la formation transdisciplinaires est crucial pour doter la prochaine génération de chercheurs des mentalités et des outils nécessaires pour garantir que la science urbaine soit orientée vers le changement transformateur dans les villes africaines.

Les projets présentés dans le rapport inspirent aux scientifiques africains en début de carrière, l'espoir d'entreprendre des recherches qui dépassent les frontières conventionnelles entre la science, la politique et la société et qui, en fin de compte, contribuent au changement social. Afin de créer des environnements favorables à la coproduction de connaissances impliquant différents acteurs de la société, le rapport indique que les institutions universitaires et les

organismes de financement nationaux et internationaux ont un rôle à jouer.

Mot du président



Alors que nous savons que la pandémie mondiale est loin d'être maîtrisée, nous sommes encouragés de constater que le

nombre d'infections diminue progressivement dans quelques-uns des pays les plus touchés. L'Afrique est également toujours aux prises avec divers mécanismes d'adaptation dans une guerre contre la pandémie que nous sommes très déterminés à vaincre.

La communauté scientifique reste à l'avant-garde de la pandémie de COVID-19, les chercheurs proposant constamment des moyens d'atténuer le fléau. Les académies nationales d'Afrique ont également continué à jouer un rôle central au sein des comités de leurs ministères de la santé respectifs. En tant qu'incarnation de la réussite scientifique dans le pays, plusieurs d'entre elles ont élaboré des déclarations nationales ou régionales qui fournissent à leurs gouvernements des conseils fondés sur des données probantes sur la manière de faire face à la pandémie.

Dans l'esprit de l'adoption de la nouvelle norme post-COVID-19, le NASAC et ses membres ont continué à mettre en œuvre les activités requises, bien que virtuellement. Dans ce numéro de *Science Networker*, nous mettons en lumière certaines des activités et initiatives liées à la pandémie COVID-19 que nos membres ont entreprises. Vous noterez également que les Académies du Commonwealth ont élaboré une déclaration sur le changement climatique, la biodiversité et l'énergie durable en relation avec la pandémie.

Dans ce numéro, l'annuaire des scientifiques africains est également mis en avant comme une étape importante pour la communauté scientifique en Afrique. Cet annuaire a été développé et est hébergé par le Bureau régional pour l'Afrique du Conseil international des sciences (ISC-ROA) avec

le financement du ministère sud-africain des sciences et de l'innovation et le soutien technique de l'Académie des sciences d'Afrique du Sud (ASSAf). L'annuaire vise l'enregistrement des scientifiques africains titulaires d'un doctorat (et d'un master en ingénierie et en sciences de la santé). Il offre également une plateforme de consultation à des fins professionnelles pour les scientifiques, les bailleurs de fonds, les décideurs, les chercheurs et d'autres groupes. Enfin, notre article principal, *L'agenda 2030 dans les villes africaines*, présente la publication : *Faire avancer l'Agenda 2030 dans les villes africaines par la coproduction de connaissances*. Une réalisation remarquable et incontournable de nos boursiers, les chercheurs en début de carrière financés dans le cadre du programme « Leading Integrated Research for Agenda 2030 in Africa » (LIRA2030 Africa). Le programme LIRA 2030 Africa est géré conjointement par le NASAC et le Conseil international des sciences et financé par l'ASDI. Cette année, le programme a accordé huit nouvelles bourses de recherche collaborative, comme le souligne la section « *Sous les feux de la rampe* » de ce bulletin. Les jeunes chercheurs travailleront à la publication de leurs recherches dans des revues scientifiques en Afrique et dans le monde entier. Ce numéro se conclut ensuite par un article sur l'Académie Hassan II des sciences et des technologies du Maroc.

En tant que réseau, nous espérons vivement que vous, notre lecteur, continuerez à assurer votre sécurité malgré les difficultés et les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19.

Bien cordialement,

**PROF. MAHOUTON NORBERT
HOUNKONNOU**

Président de NASAC et président du bureau

Activités et événements récents

Réunion éditoriale virtuelle sur le changement climatique et la santé

Sous l'égide de l'Inter Academy Partnership (IAP) et avec le soutien financier du ministère allemand de l'éducation et de la recherche (BMBF), le NASAC, en partenariat avec l'Académie nationale allemande des sciences Leopoldina, met en œuvre un nouveau projet sur le changement climatique et la santé. Le projet inclut l'élaboration d'un rapport africain sur le changement climatique et la santé, qui, avec les rapports d'autres régions établis par d'autres réseaux régionaux, contribuera au rapport mondial de l'IAP sur le sujet indiqué.

La mise en œuvre du projet a commencé avec la constitution d'un groupe de travail CCH. Le NASAC a reçu des nominations de ses membres et des jeunes académies pour constituer le groupe de travail qui a tenu sa première réunion éditoriale virtuelle les 28 et 29 mai 2020. Le groupe de travail a discuté de la table des matières du rapport et a élaboré un plan de travail pour la production du rapport, en fonction duquel des tâches de rédaction ont été attribuées.

12e Réunion du Bureau du NASAC

Le 10 juin 2020, le nouveau bureau a tenu sa première réunion depuis son élection en novembre 2019. Cette réunion s'est tenue via une plateforme virtuelle en raison de la pandémie COVID-19 qui a entraîné des restrictions de voyage. Le bureau qui respecte la diversité requise en matière de genre est dirigé par le président, le professeur Mahouton Norbert Hounkonnou.

Au cours de la réunion, le bureau a examiné les rapports d'activités du réseau. Outre cet examen, le bureau a longuement discuté des effets de la pandémie sur les activités du NASAC. Les membres du bureau ont convenu que le NASAC organisera un webinaire sur la réponse des académies à la pandémie en Afrique le 22 juillet 2020. En outre, la rédaction [d'une déclaration du NASAC sur les droits de l'homme](#) a été commandée.

Actions des académies membres face à la pandémie COVID-19

Les académies membres de NASAC ont entrepris des initiatives et des activités liées à la pandémie COVID-19. Afin d'en savoir plus sur leurs différents engagements, veuillez cliquer sur les liens fournis par chaque académie.

Académie des sciences du Cameroun

[DÉCLARATION DE POSITION SUR LA RÉPONSE DU CAMEROUN À LA PANDÉMIE DE COVID-19](#)

Le 25 mai 2020, l'Académie des sciences du Cameroun (CAS) a publié une déclaration en réponse à la pandémie COVID-19 au Cameroun. La déclaration de l'Académie, qui indique que les dix régions du pays ont enregistré des cas de pandémie, rappelle au public que la pandémie COVID-19 est une crise sanitaire qui évolue rapidement, avec de nouveaux défis médicaux/scientifiques qui doivent être relevés par des interventions

appropriées fondées sur la science, plutôt que par des discours sans fondement, et conseille donc à tous de faire preuve de vigilance et de patience jusqu'à ce qu'une solution définitive soit obtenue.

Academy of Scientific Research and Technology, Egypt

[PLAN DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE RÉPONSE RAPIDE DE L'ASRT \(RDI RAPIDE\) POUR LUTTER CONTRE LE CORONAVIRUS « SARS-COV-2 »](#)

En février 2020, comme première action à entreprendre (COVID-19), l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie

(ASRT) a préparé un rapport scientifique sur la situation des coronavirus, soutenu par une proposition de feuille de route pour la recherche scientifique afin de faire face à la pandémie, suivie d'un plan d'action détaillé à court terme pour relever le défi et aider l'État à combattre le virus.

En mars 2020, le Conseil de l'ASRT a approuvé le plan d'action et a alloué 30.000.000 LE (environ 1,9 millions de dollars US) pour financer la mise en œuvre.

Académie des sciences et technologies de Maurice

CONFINEMENT POST COVID-19 : AMÉLIORER LA PRÉPARATION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIVEAU NATIONAL

L'Académie des sciences et technologies de Maurice (MAST) a élaboré, pendant l'internement et grâce à l'utilisation de la communication Zoom, un document de position sur la sécurité alimentaire qui a été identifié comme un domaine de difficulté majeur créé par la pandémie COVID-19 dans le pays. Dans le sillage de la pandémie COVID-19, l'Académie est convaincue que des initiatives nationales coordonnées sont justifiées pour répondre aux besoins alimentaires de l'île Maurice dans les semaines et les mois à venir. Des actions systématiques et soutenues sont nécessaires pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au niveau national à court et à long terme.

La déclaration indique que la pandémie actuelle de COVID-19 est susceptible d'exacerber les problèmes de sécurité alimentaire à Maurice. La fermeture des frontières, le verrouillage national et la réduction du trafic aérien et maritime ont des effets négatifs importants et auraient un impact majeur sur les chaînes d'approvisionnement et la logistique dans les mois à venir. Les perturbations du commerce international pourraient déclencher une panique des prix des denrées alimentaires et des difficultés à obtenir des denrées alimentaires importées.

L'Académie Hassan II des sciences et technologies du Maroc.

DISPOSITIONS ET MESURES MISES EN ŒUVRE PAR L'ACADEMIE HASSAN II DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Conformément aux missions définies par la loi de sa création, notamment la promotion de la recherche scientifique et le soutien des propositions destinées à éclairer les pouvoirs publics sur les décisions relatives aux questions scientifiques ayant un impact sur la santé, la vie sociale et économique des citoyens, et dans le cadre de l'effort national de solidarité, d'entraide et de mobilisation du peuple marocain, face à la pandémie de coronavirus « COVID-19 » ; effort auquel Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste. L'Académie Hassan II des Sciences et Technologies, outre sa participation financière au fonds spécial COVID-19, a publié un communiqué de presse (n°1) le 14 avril 2020, dans lequel elle recommande notamment, sur le plan scientifique, quelques actions permettant de mieux comprendre sa nature, son évolution et son traitement. Le vendredi 1er mai, le comité de travail de l'Académie Hassan II des sciences et technologies a tenu une réunion par vidéoconférence pour mettre concrètement en œuvre ces propositions dans le cadre d'un plan d'actions.

Nigerian Academy of Science

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COVID-19 PANDÉMIE : L'ENDIGUEMENT EST POSSIBLE

Dans la poursuite de sa mission d'aider à résoudre les problèmes nationaux par l'instrumentalisation de la science, l'Académie nigériane des sciences (NAS) a publié un communiqué de presse sur la pandémie de COVID-19. La déclaration qui a été publiée le 12 mars 2020 indique qu'il est possible d'arrêter la propagation de la maladie si les bonnes mesures sont prises. Elle indique que les mesures connues déjà en place, le lavage régulier et adéquat des mains, le dépistage aux points d'entrée, la mise en quarantaine/l'isolement, la recherche des contacts, l'information du public, l'utilisation d'équipements de protection individuelle, ainsi que l'équipement et la formation du personnel de santé sont efficaces pour contenir la propagation du virus et devraient être renforcés au Nigeria.

Academy of Science of South Africa (ASSAf)

RAPPORT SUR LA RÉPONSE DE L'ASSAF À LA PANDÉMIE DE COVID-19

La déclaration de l'Académie des sciences d'Afrique du Sud (ASSAf) sur les implications du nouveau coronavirus (SARS-CoV-2 ; COVID-19) en Afrique du Sud, a été publiée le 2 mars 2020, trois jours avant l'annonce du premier cas positif au COVID-19 dans le pays. La pandémie COVID-19, saluée comme un événement « sans précédent », a culminé avec l'annonce du plan national de gestion des catastrophes par le président Ramaphosa le 15 mars, suivie des mesures de verrouillage qui sont entrées en vigueur le 26 mars 2020. Un certain nombre de membres de l'ASSAf ont signé une lettre ouverte adressée au président Ramaphosa et au cabinet de 76 économistes, analystes économiques et commerciaux sud-africains (30 mars 2020). La lettre décrit 18 mesures que le gouvernement doit prendre afin de soutenir et de stabiliser l'économie, et de garantir la protection des personnes et des entreprises les plus vulnérables.

DÉCLARATION DES ACADÉMIES DU COMMONWEALTH SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉNERGIE DURABLE

Les Académies du Commonwealth ont élaboré une déclaration sur le changement climatique, la biodiversité et l'énergie durable, indiquant que la pandémie COVID-19 a eu un impact profond dans le monde entier, affectant la santé et les services de santé, ayant un impact sur l'économie mondiale et exacerbant les inégalités sociales et économiques. Une coopération mondiale et une politique efficace sont essentielles pour lutter contre le virus et pour assurer une reprise économique réussie. Mais la pandémie mondiale ne change rien au fait que le monde continue également à être confronté à une urgence environnementale toujours plus grande. En effet, COVID-19 a mis en évidence l'importance de la collaboration entre les gouvernements et nous devons nous appuyer sur cette réponse mondiale pour faire face à la crise climatique.

Annonces



African Scientists Directory
Connecting African Scientists Globally

Home About Search Register Login Submit Contact

African Scientists DIRECTORY

Department of Science and Innovation
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA

International Science Council
Regional Office for Africa

ASSAf

Directory

Find listings for <keywords> Find Listings Advanced Search

Directory View All Listings

- Arts & Humanities (28)
 - Architecture (4)
 - Art (2)
 - Classics (1)
 - Film, Radio & Television (2)
 - History (2)
 - History & Philosophy of Science (2)
 - Literature (3)
- Life Sciences & Biomedicine (256)
 - Agriculture (45)
 - Allergy (1)
 - Anatomy & Morphology (6)
 - Anthropology (5)
 - Audiology & Speech-Language Pathology (2)
 - Behavioral Sciences (10)
 - Biochemistry & Molecular Biology (34)

L'annuaire des scientifiques africains reliant les scientifiques africains dans le monde

L'annuaire des scientifiques africains a été lancé virtuellement le 25 mai 2020, dans le cadre des célébrations de la Journée virtuelle de l'Afrique, dans le but d'identifier et de mobiliser les scientifiques africains dans les domaines des sciences naturelles et sociales, des sciences humaines, de l'ingénierie, des mathématiques et de la technologie. À ce jour, 2 252 utilisateurs se sont inscrits sur le répertoire, 780 profils ont été créés, dont 420 ont été examinés et publiés.

L'annuaire vise à promouvoir le développement durable et socio-économique de chaque pays africain et du continent dans son ensemble et devrait permettre de :

- Faciliter la libre circulation des scientifiques et des connaissances scientifiques par-delà les frontières ;
- Promouvoir la participation des scientifiques africains aux activités scientifiques sur le continent et dans le monde ;
- Assurer un transfert d'informations efficace entre les scientifiques ;
- Permettre la collecte et la diffusion d'informations scientifiques précieuses pour l'Afrique

- Promouvoir et faciliter la formation de sociétés et d'académies scientifiques au sein du continent ainsi que de partenariats sous-régionaux sur le continent ;
- Promouvoir et faciliter le renforcement des capacités en Afrique ; notamment
- Soutenir les programmes de formation de troisième cycle pour les scientifiques en début de carrière.

L'annuaire des scientifiques africains accepte les profils de scientifiques africains titulaires d'un doctorat (et d'une maîtrise en ingénierie et en sciences de la santé). Les scientifiques sont encouragés à soumettre leurs coordonnées professionnelles à l'annuaire, en trois étapes simples : [Enregistrer et vérifier l'adresse électronique - Connexion - Créer une liste](#). La soumission et l'hébergement des profils de scientifiques sont gratuits, et les données professionnelles sélectionnées sont disponibles en libre accès pour tous les acteurs scientifiques.

Les scientifiques, bailleurs de fonds, décideurs, groupes de recherche et autres sont encouragés à consulter ce annuaire à des fins professionnelles.

Appel à propositions de l'ASRT dans le domaine des technologies de rupture

L'Académie égyptienne de recherche scientifique et technologique (ASRT) et l'Agence sud-africaine pour l'innovation technologique (TIA) ont signé un accord de collaboration en novembre 2019. Cet accord doit permettre de promouvoir davantage la coopération ciblée en matière de recherche axée sur le marché et les partenariats d'innovation technologique entre les deux pays. Comme première étape pour activer la coopération, un appel a été lancé pour inviter les scientifiques à soumettre des propositions de projets de recherche appliquée et d'innovation dans le domaine des technologies de rupture en mettant l'accent sur le monde réel. L'accent sera mis sur des solutions réalistes qui sont conformes aux exigences de la communauté égyptienne d'une part et sud-africaine d'autre part.

[Ce lien](#) fournit de plus amples informations sur l'appel



Sous les feux de la rampe

Attribution des projets de recherche collaborative pour l'Agenda 2030 dans les villes africaines

Le programme LIRA 2030 Africa, mis en œuvre en collaboration entre le NASAC et le Conseil international des sciences (ISC), a lancé un appel à propositions pour la recherche collaborative. Les bénéficiaires existants étaient éligibles pour les prix qui impliquent la publication d'articles transdisciplinaires dans des revues scientifiques en Afrique et dans le monde. Huit subventions de 20 000 euros chacune ont été accordées à des bénéficiaires dont les propositions impliquaient une collaboration pour la première fois.

Veillez trouver ci-dessous la liste des propositions qui ont été retenues et le nom du chercheur principal pour chaque projet.

 <p>Prof. Henri Sourou</p> <p>Nom du projet : Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest : Connaissances sur l'assainissement, l'eau et les risques sanitaires dans les villes côtières : Cotonou, Lomé et Abidjan</p> <p>Pays concernés : Bénin, Togo et la côte d'Ivoire</p>	 <p>Dr. Amollo Ambole</p> <p>Nom du projet: Éclairer les futurs énergétiques grâce aux enseignements tirés des interactions entre la science, la politique et la société</p> <p>Pays concernés : Kenya, Ouganda, Afrique du Sud et Ghana</p>
 <p>Dr. Peter Elias</p> <p>Nom du projet : Réaliser un développement urbain durable grâce à un cadre méthodologique pour la gouvernance des données en Afrique</p> <p>Pays concernés : Nigeria, Ghana, Angola et Mozambique</p>	 <p>Dr. Gladman Thondlana</p> <p>Nom du projet: Faciliter la durabilité urbaine par la co-production de connaissances</p> <p>Pays concernés : Afrique du Sud, Ghana et Zimbabwe</p>
 <p>Dr. Temilade Sesan</p> <p>Nom du projet : L'utilité de l'informalité : Repenser les approches de la gestion inclusive de l'eau et des déchets urbains en Afrique subsaharienne</p> <p>Pays concernés : Burkina Faso, Ghana, Niger, Nigeria, Afrique du Sud, Ouganda et Zambie</p>	 <p>Dr. Nelson Odume</p> <p>Nom du projet: Voies, contextes et dynamiques croisées des interactions science-politique-société dans la recherche transdisciplinaire dans les villes africaines.</p> <p>Pays concernés : Afrique du Sud, Ghana, Nigeria, Sénégal, Côte d'Ivoire et Ouganda</p>

	<p>Dr. Sokhna Thiam</p> <p>Nom du projet : Contribution de la recherche transdisciplinaire au programme mondial de développement durable dans les villes africaines</p> <p>Pays concernés : Afrique du Sud, Nigeria, Ghana, Sénégal, Côte d'Ivoire et Ouganda</p>	<p>Dr. Buyana Kareem</p> <p>Nom du projet: Recherche transdisciplinaire sur la durabilité dans les villes africaines : Voies et dynamique du pouvoir</p> <p>Pays concernés : Ouganda, Kenya et Afrique du Sud</p>	
---	---	---	---

Dossier des académies membres

Académie Hassan II des Sciences et Technologie



Sa Majesté le Roi Mohammed VI
Patron et protecteur de l'Académie



Sa Majesté le Roi Hassan II
Fondateur de l'Académie

<http://www.academiesciences.ma>

Conformément aux souhaits de Sa Majesté le Roi Hassan II, que son âme soit bénie, l'Académie Hassan-II des sciences et technologies est un lieu de haute réflexion, où des hommes et des femmes dont le talent, les lumières et la sagesse leur ont valu une place de choix au sein de la communauté scientifique internationale travaillent à favoriser la sérénité morale dans la société et à réaliser la prospérité matérielle de la nation ainsi que son avancement intellectuel en réfléchissant à la manière d'éclairer et de guider l'humanité dans son effort pour ouvrir une nouvelle ère.

Le fait que la maîtrise des sciences soit aujourd'hui un complément essentiel à la souveraineté nationale, l'Académie est fermement convaincue que i) la créativité et l'innovation dans les sciences et les technologies ont un impact significatif sur le développement social et économique des nations modernes et ii) les politiques de recherche scientifique doivent être remodelées et adaptées aux besoins humains, et leurs applications techniques doivent être maintenues dans des limites éthiques absolues.

Placée sous la tutelle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'Académie Hassan-II des Sciences et Technologies a pour mission de promouvoir et de développer la recherche scientifique et technique, de contribuer à la définition des orientations générales du développement scientifique et technologique, de faire des recommandations pertinentes au regard des priorités nationales en matière de recherche, d'évaluer les programmes de recherche et d'en assurer les subventions et de contribuer à l'intégration des activités de recherche scientifique et technique marocaines dans l'environnement socio-économique national et international.

L'Académie est composée de 90 membres. 30 d'entre eux sont des membres nationaux ayant le statut de résident, 30 sont des scientifiques étrangers et sont qualifiés d'associés et 30 membres correspondants composés de personnalités scientifiques nationales et étrangères.

Missions (extraits de la loi)

L'Académie Hassan-II des sciences et technologies est une organisation dynamique qui cherche à atteindre les objectifs généraux fixés ci-dessus et principalement les suivants :

Promotion et développement de la recherche scientifique et technique

- Assurer que la recherche scientifique et technique figure en bonne place parmi les valeurs défendues par la nation ;
- Proposer aux autorités les voies et moyens appropriés pour susciter l'esprit scientifique au sein de la société marocaine ;
- Offrir aux scientifiques et aux chercheurs locaux un forum spécial de débat et d'interaction ;
- Favoriser les canaux de communication de haut niveau entre les scientifiques nationaux et l'élite scientifique internationale ;
- Travailler à la diffusion de la science en organisant des groupes de discussion et des événements scientifiques, en publiant des documents pertinents et en ouvrant des bibliothèques scientifiques ;
- Examiner et évaluer les résultats et les innovations scientifiques soumis à son examen ;
- Assurer à ce que les exercices de recherche scientifique et technique soient effectués dans le respect des prescriptions morales et éthiques.

Politique nationale de la recherche scientifique et technique

- Contribuer à la définition des orientations générales du développement scientifique et technologique ;
- Formuler des recommandations sur les priorités et les moyens d'atteindre les objectifs de la nation en matière de recherche ;
- Contribuer à l'élaboration d'une politique de ressources humaines scientifiques capable d'attirer des scientifiques de haut niveau et, surtout, promouvoir un environnement intellectuel et matériel adéquat afin d'inciter efficacement les chercheurs marocains talentueux qui sont recherchés ou employés par des laboratoires et centres de recherche étrangers à rester dans leur pays ;
- Suivre en permanence les progrès réalisés dans le domaine de la technologie au profit de la nation.

Évaluation et financement des programmes de recherche scientifique et technique :

- Réaliser des études, des analyses et des enquêtes en rapport avec les activités de recherche ;
- Encourager la mise en œuvre de programmes de recherche qui ont été fixés conformément aux priorités nationales, déterminer leur pertinence et leur valeur scientifique et, le cas échéant, leur allouer les ressources financières appropriées ;
- Évaluer la mise en œuvre des programmes de recherche parrainés par l'Académie et prendre toutes les mesures nécessaires pour accroître les ressources des laboratoires de recherche et autres installations existants et prévus.

Intégration des activités de recherche scientifique et technique dans l'environnement social et économique aux niveaux national et international.

- Proposer aux autorités compétentes les modalités de coopération scientifique et technique pour la participation à des programmes de recherche régionaux ou internationaux ; et fournir des conseils sur l'évaluation des activités menées par les institutions nationales de recherche participant à ces programmes ;
- Aider à établir les mécanismes adéquats de consultation, sur une base permanente, entre la communauté de la recherche et de l'innovation technique et ses homologues sociaux et économiques.

Fonctionnement de l'Académie

L'Académie organise une session plénière par an, où le grand public peut être admis sur invitation. La session plénière doit également rassembler le maximum possible de ses membres, résidents, associés et membres correspondants. Elle constitue également une tribune nationale unique où les scientifiques locaux peuvent présenter leurs travaux et leurs résultats scientifiques et techniques.

Des sessions ordinaires sont également organisées entre les membres résidents pour étudier divers problèmes liés aux priorités nationales en matière de recherche et de technologie et pour discuter et évaluer les rapports et les projets soumis.



Membres académiciens et participants à la session plénière solennelle de 2019 sur "Le génie biomédical au service d'une meilleure prévention, et d'un meilleur diagnostic.

À propos du NASAC

Le réseau des académies africaines des sciences (NASAC) a été créé le 13 décembre 2001 à Nairobi, au Kenya, et est actuellement le réseau affilié pour le partenariat inter-académique (IAP) pour l'Afrique.

Le NASAC est un consortium d'académies des sciences fondées sur le mérite en Afrique et aspire à faire entendre la « voix de la science » auprès décideurs et des responsables politiques à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Le NASAC se consacre au renforcement des capacités des académies nationales de sciences existantes et oeuvre à la création de nouvelles académies là où il n'en existe pas.

Le Secrétariat



Mme Jacqueline Kado
Directrice exécutive



Mme Anne Songole
Responsable des programmes



M. Philbert Okello
Chargé des finances



Mme Rahab Gitahi
Chargée des programmes



Mme Fatuma Achieng
Assistante administrative et des programmes



M. Benard Magudha
Assistant de communication

En novembre 2019, le NASAC se composait des vingt-huit membres suivants:

1. [African Academy of Sciences \(AAS\)](#)
2. [Algerian Academy of Science and Technology \(AAST\)](#)
3. [Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du Bénin \(ANSALB\)](#)
4. [Botswana Academy of Sciences \(BAS\)](#)
5. [Académie Nationale des Sciences du Burkina \(ANSB\)](#)
6. [Burundi Academy of Sciences and Technology \(BAST\)](#)
7. [Cameroon Academy of Sciences \(CAS\)](#)
8. [Académie Nationale des Sciences et Technologies du Congo \(ANSTC\)](#)
9. [Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines, Cote d'Ivoire \(ASCAD\)](#)
10. [Academy of Scientific Research and Technology, Egypt \(ASRT\) – Membre provisoire](#)
11. [Ethiopian Academy of Science \(EAS\)](#)
12. [Ghana Academy of Arts and Sciences \(GAAS\)](#)
13. [Kenya National Academy of Sciences \(KNAS\)](#)
14. [Madagascar's National Academy of Arts Letters and Sciences](#)
15. [Hassan II Academy of Science and Technology in Morocco](#)
16. [Academy of Sciences of Mozambique \(ASM\)](#)
17. [Nigerian Academy of Science \(NAS\)](#)
18. [Rwanda Academy of Sciences \(RAS\)](#)
19. [Académie des Sciences et Techniques du Sénégal \(ANSTS\)](#)
20. [Academy of Science of South Africa \(ASSAf\)](#)
21. [Sudanese National Academy of Science \(SNAS\)](#)
22. [Tanzania Academy of Sciences \(TAS\)](#)
23. [Académie Nationale Des Sciences, Arts Et Lettres Du Togo \(ANSALT\)](#)
24. [Tunisia Academy of Sciences Arts and Letters](#)
25. [Uganda National Academy of Sciences \(UNAS\)](#)
26. [Zambia Academy of Sciences \(ZaAS\)](#)
27. [Zimbabwe Academy of Sciences \(ZAS\)](#)

Contactez-nous

Secrétariat du NASAC

Miotoni Lane, Off Miotoni Road, Karen

P. O. Box 201-00502 Nairobi, Kenya

Tél : +254 712 914 285

Courriel : nasac@nasaonline.org | Site web : www.nasaonline.org